



“

## Comité Technique du 24/09/2018

Le Comité Technique est un organe consultatif de représentation créé dans chaque S.D.I.S. comportant au moins 50 agents

”

# - UNSA-SDIS33 -

## THÈMES ABORDÉS



**MISE EN ŒUVRE DE LA  
FILIÈRE DES SPP**



**VOTE ÉLECTRONIQUE  
CONCERNANT LES  
ÉLECTIONS  
PROFESSIONNELLES 2018**

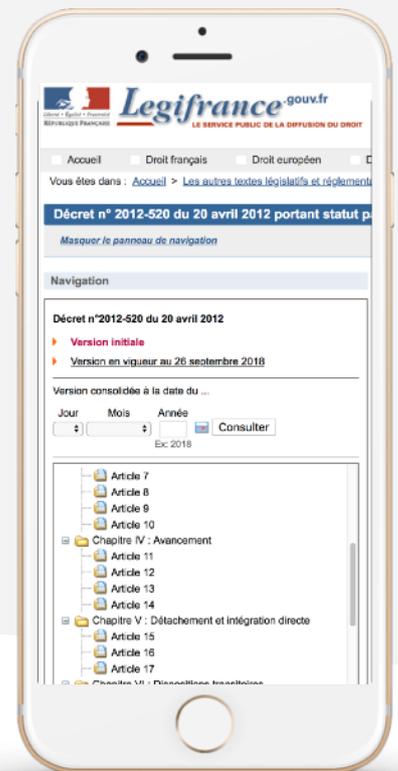


**AUDIT AU SEIN DU  
GROUPEMENT  
INFORMATIQUE ET  
TÉLÉCOMMUNICATIONS**

### CT 2018-08 : Mise en oeuvre de la filière des sapeurs-pompiers professionnels issue des décrets du 30 avril 2012 – principes.

*Cette délibération officialise la prise en compte des négociations entreprises le 13 juillet 2018. Elle favorise l'accession aux grades de sous-officiers les SPP qui ont exercé depuis le 1er mai 2012 à l'emploi de chef d'agrès VSAV/DIV et de*

*chef d'agrès tout engin. Les caporaux et caporaux-chefs se verront éligibles au grade de sergent et les sergents eux le seront à celui d'adjudant.*



## LES ENGAGEMENTS DE L'ÉTABLISSEMENT

- Bénéfice des emplois opérationnels de tronc commun conservé.
- Pour les agents concernés, maintien de la NBI et attribution de celle-ci lorsque les conditions réglementaires sont remplies.
- L'évolution du taux de l'indemnité de responsabilité garantie (**voir CT 2018-09**)
- Dérogation à la politique de l'établissement concernant la nomination égale mutation. Toutefois l'autorité territoriale conserve cette possibilité selon les besoins du service dans le respect des procédures légales et réglementaires.

La mise en place des fonctions de sous officiers de garde pour les adjudants nommés avant décembre 2019 sera un sujet traité ultérieurement.



## LES ENGAGEMENTS DES AGENTS

- Les personnels indépendamment du grade et de l'emploi devront accomplir toutes les tâches nécessaires au bon déroulement des interventions et à la préservation de l'ensemble des moyens opérationnels (véhicules, casernement, mise à jour des plans et documents de référence...)
- Ils devront tenir les emplois opérationnels subsidiaires autant que de besoin.



# AVIS FAVORABLE DU COMITÉ TECHNIQUE



## CT 2018-09 : Régime Indemnitare des sous-officiers de sapeurs-pompiers professionnels – modulation à compter du 1er décembre 2019 en lien avec la fin de la période transitoire de mise en oeuvre de la refonte de la filière de 2012.

*Les négociations ont été menées avec les organisations représentant les personnels en vue de préserver les acquis sociaux immédiats et futurs des agents, tout en préservant la pérennité du fonctionnement de l'établissement ainsi que son équilibre financier.*

*En contrepartie, les agents concernés acceptent une modulation de leur régime indemnitaire sans diminution du salaire net mensuel au 1er décembre 2019, permettant à l'établissement de lisser la*

*charge budgétaire supplémentaire entre 2020 et 2023.*

*Le salaire net antérieur sera maintenu en l'état, le sous-officier récupérera progressivement le montant différentiel constaté par tranche de 25 % par an à compter du 1er décembre 2020.*

*Si l'agent fait l'objet d'une mobilité pour répondre à un avis de vacance formulé par l'administration, l'intégralité de l'IAT ou de l'IR lui sera restituée.*



## AVIS FAVORABLE DU COMITÉ TECHNIQUE

# CT 2018-10 : MODALITÉS DE RECOURS AU VOTE ÉLECTRONIQUE POUR LES ÉLECTIONS DES REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL 2018.

- CETTE DÉLIBÉRATION EST SCINDÉE EN 10 POINTS -

## 1 . CHOIX DU PRESTATAIRE

Société DOCAPOSTE

## 2 . COMPOSITION DES BUREAUX DE VOTE

Au sein de l'établissement, 8 bureaux de vote sont constitués :

- CT
- CAP PATS A
- CAP PATS B
- CAP PATS C
- CAP SPP C
- CCP A
- CCP B
- CCP C

## 3 . RÉPARTITION DES CLÉS DE CHIFFREMENT

- 1 clé pour le président,
- 1 clé pour le secrétaire,
- 1 clé par délégué représentant chaque bureau de vote électronique regroupé au sein du bureau de vote électronique.



#### 4 . OPÉRATION DE SCELLEMENT

Cette opération sera conduite sur le site du 22 boulevard Pierre 1er 33081 BORDEAUX Cedex



##### OUVERTURE

23 NOVEMBRE 2018 À 14H00



##### CLÔTURE

6 DÉCEMBRE 2018 À COMPTER DE 16H00

#### 5 . COMPOSITION DE LA CELLULE D'ASSISTANCE

Liste AVENIR SECOURS	Mr Stephan ZABEK
Liste CFDT	Mr Laurent MENAGE
Liste CGT	Mr Pascal HERMELIN
Liste SA	Mr Jean-Marc LEGLAIVE
Liste SNSPP-PATS	Mr David LASSALLE
Liste SUD	Mr Léopold EMERY
Liste UNSA	Mme Sylvie LANSSADE
Représentant de l'administration	Mr Philippe ESCAFRE
Représentant de l'administration	Mme Isabelle DUCASSE
Représentant de l'administration	Mr Pierre BACHE-GABRIELSEN
Représentant de l'administration	Mme Valérie DULIN
Représentant de l'administration	Mr Thomas COUTURIER

#### 6 . CENTRE D'APPEL

Numéro vert gratuit : 08 00 13 01 13

=>>> du lundi au vendredi de 8 heures à 18 heures

#### 7 . EXPERTISE INDÉPENDANTE

Société DEMAETER

## 8 . LISTE DE CANDIDATS ET PROFESSIONS DE FOI

Elles doivent être déposées au 22 boulevard Pierre I 33081 BORDEAUX Cedex au plus tard le **jeudi 18 octobre 2018 à 17 heures**.

- La confection des matériels de vote est confiée à la société DOCAPOST
- La confection des professions de foi est confiée à la société MAILEVA
  
- Les candidatures et les professions de foi seront mises en ligne sur le site du prestataire 15 jours avant le début du scrutin -

## 9 . MODALITÉS D’AFFICHAGE

Les listes électorales et liste de candidats sont portées à la connaissance des personnels de l'établissement par voie d'affichage. Ce dernier est effectué au sein des différents sites du SDIS.

## 10 . CALENDRIER DES ÉLECTIONS

<b>LISTE ELECTORALES</b>	
30 septembre 2018	Affichage des listes électorales
10 octobre 2018	Date limite des dépôts des demandes et réclamations aux fins d'inscription ou de radiation sur listes électorales
Délai de 3 jours ouvrés à compter de la date de la réclamation	Date limite des réponses aux demandes et réclamations aux fins d'inscription ou de radiation sur listes électorales
<b>CANDIDATURES</b>	
16 octobre 2018 à 17h00	Date limite de dépôt des listes de candidatures et des professions de foi
20 octobre 2018	Affichage des listes de candidats
<b>OPERATIONS ELECTORALES</b>	
23 novembre 2018 à 14h30	Scellement du système de vote électronique
26 novembre 2018 à 16h00	Ouverture du bureau de vote électronique
6 décembre 2018 à 16h00	Début du recensement et du dépouillement des votes
7 décembre 2018	Réunion de validation des choix et de répartition des sièges.
11 décembre 2018	Date limite de constitution de validité des opérations électorales



**AVIS FAVORABLE DU  
COMITÉ TECHNIQUE**



## INFORMATION

# RÉALISATION D'UN AUDIT AU SEIN DU GROUPEMENT INFORMATIQUE ET TÉLÉCOMMUNICATIONS

Cet audit sera réalisé dans le cadre d'une prestation UGAP, par la Société BearingPoint. Il se déroulera selon quatre phases distinctes, de mi-septembre à fin janvier 2019 :

### PHASE I

Cartographie de l'infrastructure, évaluation de la documentation et synthèse des forces et des faiblesses

### PHASE II

Analyse des forces et des faiblesses par macro-processus, cartographie des rôles et responsabilités (RACI) et préconisations d'évolution

### PHASE III

Evaluation des impacts des projets internes et externes et proposition d'une feuille de route relative aux évolutions du Système d'Information

### PHASE IV

Synthèse